

Département de la Manche

Communauté de communes de Saint-James

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Elaboration

Pièce n°1 : Rapport de présentation

Pièce n°1c: Cahier de recommandations architecturales, urbaines et paysagères

Dossier d'Approbation

Vu pour être annexé à la délibération
du 17/02/2014
Monsieur Le Président,

U 796 – 2014

PLUI	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration PLUI	Le 29/03/2010	22/07/2013	17/02/2014





Département de la Manche Communauté de Communes de Saint-James

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Communautaire le : 22 juillet 2013
Le Président

Cahier de recommandations architecturales Urbaines et paysagères

Annexe au rapport de présentation du P.L.U.I.

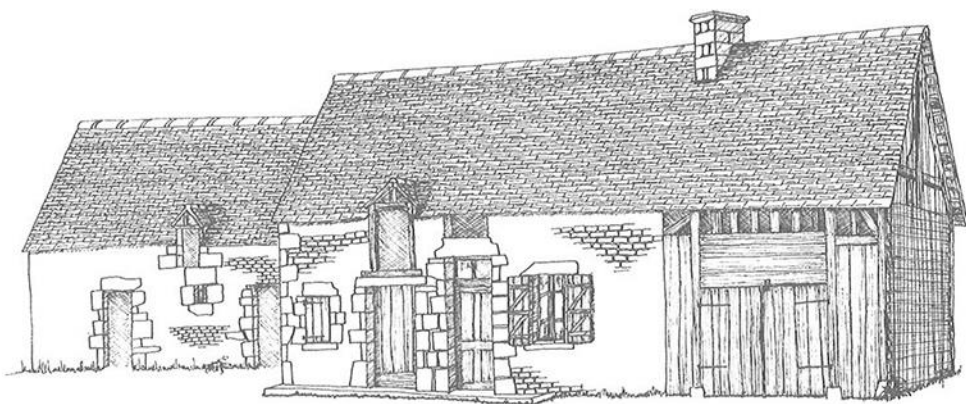
Sommaire

- 1. Le territoire de Saint-James, une histoire de Basse Normandie : L'Avranchin**
- 2. Quelques éléments pour réhabiliter le bâti ancien**
- 3. Construire aujourd'hui une réflexion nécessaire d'insertion dans l'environnement**
- 4. Construire en bois, des références proposées par le C.A.U.E. de la Manche**
- 5. La ferme revisitée, une réflexion proposée par le le C.A.U.E. de la Manche**

1// Le territoire de Saint-James - une histoire de Basse Normandie : l'Avranchin

Pour mieux connaître et comprendre le patrimoine local

- ❑ Simplicité des volumes
- ❑ Cohérence des matériaux
- ❑ Diversité des ouvertures
- ❑ Adaptation au terrain et au climat

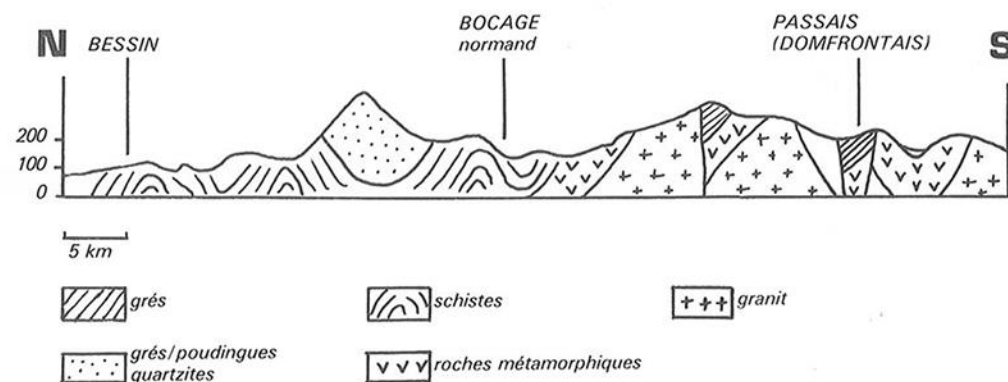


Sous la Monarchie française, les provinces étaient désignées de deux façons conformément à leur situation par rapport à Paris et Versailles, sièges du pouvoir royal : la partie la plus éloignée se voyait qualifiée de **basse**, la plus proche de **haute**, épithètes que ne démentait généralement pas leur altitude relative à la mer.

Ainsi en est-il aujourd'hui encore de la Basse Normandie : une demi-province plus éloignée de la capitale et guère plus élevée que la Haute, couvrant rien moins que trois départements — Orne, Calvados et Manche — soit un peu plus de 18.000 km². Géologiquement, les 4/5 de son étendue sont constitués par un ensemble complexe et relativement hétérogène de roches primaires atteignant entre 300 et 400 mètres d'altitude. Entre l'Orne d'une part (150 km) et le Couesnon de l'autre (90 km), cet ensemble porte le nom de **massif normand breton**, partie nord orientale du Massif Armoricain. Il oppose à la craie, au calcaire et aux sables du substratum haut normand, la gamme sans cesse renouvelée de ses **schistes**, **grès** et **granites** dont les plis et replis composent dans l'intérieur une couverture aux formes variées conquise dans sa presque totalité par un type de paysage unique : le **bocage**. Trois grands axes tectoniques lui confèrent ses lignes maîtresses : primo, une suite de hauteurs de type appalachien barrant du nord-

est au Sud-Ouest toute la péninsule du Cotentin ; secundo et tertio, dans le Sud de la province, deux bandes parallèles de plissements Est-Ouest : l'une, régulière, depuis Granville jusqu'à Falaise ("synclinal bocain"), l'autre plus fragmentée de Mortain à la Ferté-Macé. C'est le "toit" — double pourrait-on dire — de la Normandie, de part et d'autre duquel diverge dans une "mer de croupes" un réseau hydrographique aux ramifications multiples et aux débits notoires.

Mais la Basse Normandie n'est pas seulement cela : des trois départements qui la composent, deux — l'Orne et le Calvados — dérogent à la règle des schistes, grès et granites omniprésents, pour céder à l'appel d'autres terroirs... Pour commencer, ceux, bocagers, du Pays d'Auge à l'extrême Est de la région, dont l'armature calcaire et marneuse recouverte d'argile à silex et de placages limoneux, rappelle la Haute Normandie dans son intégralité crayeuse ; puis, déprimé entre l'Auge et le Massif Ancien du

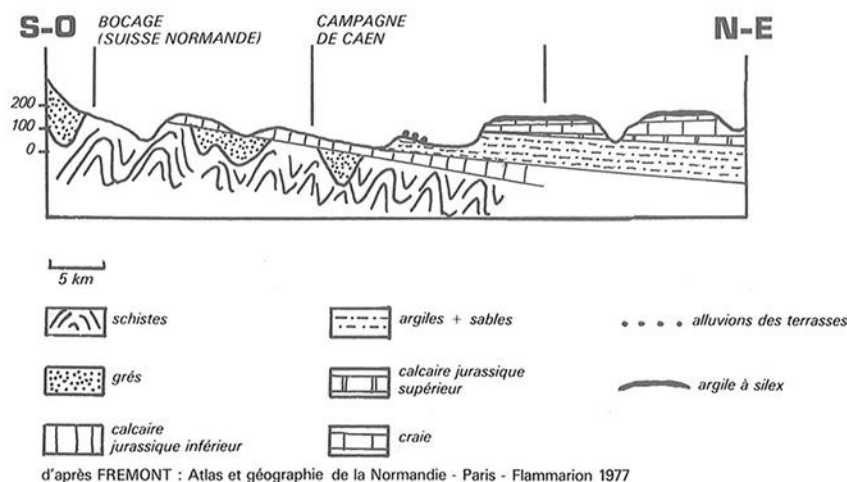


d'après FREMONT : Atlas et géographie de la Normandie - Paris - Flammarion 1977

Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

1// Le territoire de Saint-James - une histoire de Basse Normandie : l'Avranchin

Pour mieux connaître et comprendre le patrimoine local



Nord au Sud, un chapelet de "plaines" et "campagnes" de calcaire tabulaire et perméable, assises sur l'aureole extérieure du Bassin Parisien. Les voici dans l'ordre où elles se présentent. Elevée de 10 m au littoral à 70 m en allant vers le Sud, la **Plaine de Caen** n'est autre qu'une vaste table de calcaire rainurée de vallées et vallons, sur laquelle pèse un lourd manteau de loess. Dans la **Plaine de Falaise**, et dans les **Campagnes d'Argentan**, de **Sées** et d'**Alençon**, ces caractères réapparaissent continuellement avec quelques nuances ; mais les traits d'openfield s'atténuent de plus en plus... En effet, l'altitude croissante (jusqu'à 130 mètres au sud d'Alençon) et la régression en surface des parties déprimées entre les hauts reliefs de l'Auge et du Massif Ancien, concourent à donner une image changeante de la situation morphologique.

Cette situation se complique vers le Sud-Est avec l'apparition des collines et plateaux de l'**Exmes**, du **Merlerault** et du **Mêle** (150 m) auxquels succèdent ceux agités et contrariés du **Perche** occidental ou **Corbonnois** compris entre 200 et 300 mètres, tous taillés avec une grande continuité dans les formations marno-calcaires du Crétacé inférieur et du Jurassique supérieur. Déjà, en Campagnes de Sées et d'Argentan — et plus distinctement encore autour d'Alençon — la haie et l'arbre avaient fait leur apparition aux côtés des champs ouverts. Ici plus précisément les "pays" affirment leur caractère de **mixité** croissante, c'est-à-dire qu'ils associent plus nettement des bribes d'openfield à des parties

bocagères bien démarquées dans le paysage. Enfin, la progression au Sud d'un paysage de plus en plus diversifié est concomitante avec l'extension d'étendues sylvestres de plus en plus vastes et regroupées : dans le sud du pays d'Auge, sur le pourtour des plaines ornaïses et surtout dans le Perche.

(A noter que le Perche historique se divise en **Haut Perche** (Nord-Ouest) considéré comme dépendant de la Normandie, et **Bas Perche** (Sud-Est) plus petit et rattaché au Maine par maints caractères. En conséquence le premier sera seul abordé ici, que l'on désigne couramment par les attributs de **Grand Perche** ou **Corbonnois**, par opposition au Petit Perche aussi appelé Perche Gouët).

Le relief est plus mouvementé encore quand on se dirige vers le centre de la province où il indente les horizons d'une multitude de croupes, collines, buttes, barres qui, malgré cela, ne dépassent pas 400 voire 300 mètres. C'est le domaine indiscuté, inviolable, du **Bocage Normand**, partie du Grand Bocage de l'Ouest qui représente à elle seule les 3/5 de la province, du Mont Saint-Michel au Pays d'Auge inclus — les campagnes et plaines de Caen à Alençon formant une coupure — et du Haut Cotentin aux confins de la Mayenne. Plusieurs types de paysages s'y succèdent : "bas pays" déprimés dans les schistes, à courbures molles et tendance marécageuse (150-200 m), "hauts pays" de collines sculptées dans les schistes et les granites dont les étages partent de 150 m pour atteindre et culminer à 300 m ; enfin hau-

teurs vigoureuses acérées par des pointements gréseux (signal d'Écouves par exemple, à 417 m). Une pléiade de petits "pays" aux caractères souvent très proches, quadrille le Bocage, dont certains — à la différence de ceux de Haute Normandie — empruntent leur nom à des villes plus qu'à des terroirs spécifiques. C'est le cas du **Bocage** ou **Pays virois**, le plus étendu en superficie et le plus central autour du bassin de Vire, le plus représentatif également du paysage bocager tel qu'on l'imagine couramment : prairies ondulées toujours vertes et semées de pommiers, haies touffues sur talus, chemins creux secrets...

Cette image a cours sur tout le pourtour du pays virois que ceinture une ribambelle de "pays" aux noms évoquant une obédience urbaine flagrante, tel le **Saint-Lois** et son voisin méridional, le **Coutançais**, ensemble de croupes molles, de bassins et de collines basses schisteuses raccordant le centre de la province à la mer. Le même type de paysage ondulé y domine de façon continue, voire monotone, respectivement autour de Saint-Lô et Coutances, ne se modifiant guère avec le climat, qu'au débouché sur la côte... L'**Avranchin** leur emboîte le pas vers le Sud et clôt la province au contact des premières terres bretonnes sous l'œil vigilant du Mont Saint-Michel dans son écrin granitique. Là encore, une marquerie mal définie de haies, de chemins, d'herbages et de champs généralement disposés en damier, l'emporte sur toute autre forme de paysage. Avec l'**Avranchin**, à l'extrême Sud de la Manche, commence une série de pays frontaliers marquant la séparation d'avec le Maine. A l'Est d'Avranches, c'est d'abord le **Mortainais** aux terres ingrates,

peu productives et accidentées, puis le **Passais** autour de Domfront (d'où son autre nom de **Domfrontais** ou **Domfrontin**), deux pays monotueux, partiellement dénudés et landeux, et peu propices à une agriculture rentable. Le bocage — collines herbagées, haies vives de haute futaie — n'a aucun mal à s'y maintenir luxuriant. Avec les collines du **Houlme** — très vieille division aujourd'hui abandonnée — on remonte un peu vers le Nord-Est et le centre du Bocage ; la réputation ancienne de "riche pays" s'y fait d'ailleurs de nouveau sentir dans les fonds argileux et marneux partiellement recouverts de placages calcaires. (Passais et Houlme forment par ailleurs à eux deux le cœur du Bocage dit "ornaïs" parce qu'occupant toute la partie occidentale du département en question). La **Suisse Normande** plus au Nord, boucle la ceinture ; elle n'est d'ailleurs qu'une annexe du bocage virois et lui est souvent fausement assimilée... Or même en lui incluant l'ancien pays de **Cinglais** au Nord-Est, elle a bien peu d'extension autour de Clécy, ville capitale, ce que vérifie son autre nom de **Petite Suisse**. Burinée par les méandres tourmentés de l'Orne en un haut relief de buttes, vallons et escarpements vertigineux, elle est une enclave rocheuse aux portes de Caen et du couloir des plaines ornaïses.

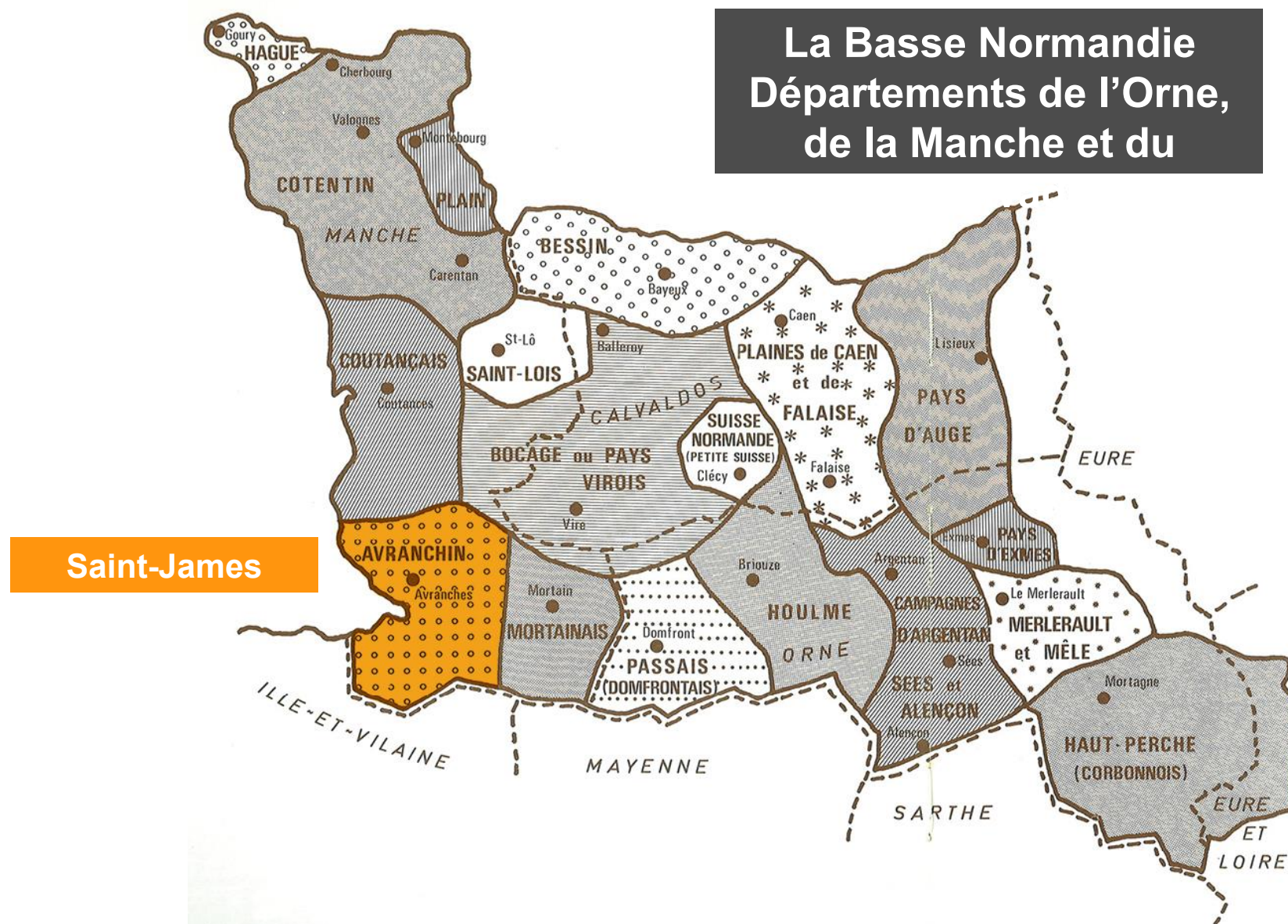
Une région un peu à part dans ce tableau : c'est le **Bessin** (50-150 m d'altitude), plateau marneux et argileux qui possède deux petites "cuestas" Est-Ouest à proximité des marais de l'Isthme du Cotentin. Lui faisant suite de l'autre côté de cet isthme, le **Cotentin** lui-même (100-180 m) s'inscrit à l'extrême Nord dans la perspective de hauts pays sculptés dans la masse



Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

1// Le territoire de Saint-James - une histoire de Basse Normandie : l'Avranchin

Pour mieux connaître et comprendre le patrimoine local



Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

Caractères originaux de la maison rurale Normande

La maison du journalier, ou du petit agriculteur, représente assurément l'expression la plus élémentaire, mais la plus répandue, de l'habitat rural en Basse Normandie. Généralement accolés sous le même toit, l'habitation — on disait la "maison" — et les "appartements" — entendez les bâtiments d'exploitation augmentés ou non d'un atelier — étaient fort réduits. C'est ainsi qu'en Cotentin, et même en Bessin, une unique pièce carrée de rez-de-chaussée avec grenier au-dessus et cellier à côté pour loger le tonneau de cidre et les provisions, constituait la maison dans son entier. La veille et le sommeil s'y trouvaient jadis confondus dans le même espace. Pour permettre à la fermière de vaquer librement à ses occupations, le milieu de la pièce demeurait pratiquement vide de meubles. Dans le Bas Cotentin où la pièce principale — à la fois chambre et cuisine — n'était que très rarement blanchie ou peinte, un "cabinet" remplaçait quelquefois le cellier. Ce n'était pas toujours une pièce à part entière : ainsi les moins bien lotis se contentaient-ils de prendre sur le volume de leur salle un réduit parfois minuscule auquel ils attribuaient les fonctions de **cabinet** après l'avoir fermé d'une mince cloison de bois et garni de grabats en guise de lits... Ces cabinets étaient plus souvent au nombre de deux dans les environs de Beaumont et de Valognes au centre de la presqu'île, sans que pour autant la "maison" soit utilisée aux seules fins culinaires. En effet cette pièce ne manquait pas, là non plus, de servir de chambre lorsque la nécessité s'en faisait sentir. Par contre, il n'était pas rare d'y rencontrer un cellier et une étable attenants — chose moins courante dans le Sud.

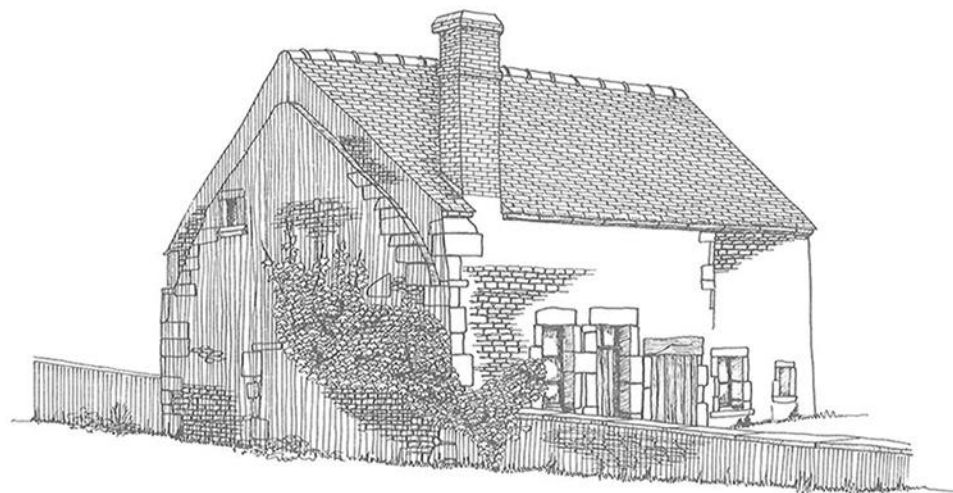
Dans les fermes plus vastes, le rez-de-chaussée qui comprenait invariablement une cuisine et une chambre, était surmonté d'un étage où s'alignaient une ou deux chambres supplémentaires.

Les habitations du Val de Saire, au Nord-Est de la péninsule, n'étaient pas tellement différentes de celles du Beaumont ou du Valonnais. Quoique la salle et les cabinets fussent généralement absents des plus pauvres d'entre elles, ces pièces trouvaient place chez les populations de condition moyenne. La plupart cependant étaient

directement coiffées par le toit qui n'abritait pas d'étage. Même aménagement dans le Plain, hormis l'étage, plus fréquent ici que dans l'intérieur. Contrairement aux formes d'habitations en vigueur dans toute la partie Est du Cotentin, celles du pays de La Hague, au Nord-Ouest, ne présentaient pas ou peu de cabinets ; une pièce unique, pouvant être selon les cas prolongée par un local attenant et par un étage en hauteur, en faisait toute la simplicité. Cet étage était encore plus fréquent au Sud (dans le canton des Pieux notamment) la pièce unique de rez-de-chaussée étant là plus persistante encore qu'ailleurs.

Le Sud du département (Avranchin et Mortainais) connaissait comme le Nord le même type de maison élémentaire : pièce principale de rez-de-chaussée à double fonction, plus une ou deux pièces communément appelées "cabinets" ou "laveries", et réservées aux fils aînés ou aux domestiques-hommes lorsqu'ils ne logeaient pas à l'écurie ou à l'étable. La cuisine, au sol de terre battue et aux parois pas toujours crépies, ne disposait ordinairement que de deux ouvertures : une fenêtre à deux carreaux et une porte d'entrée en face de laquelle correspondait parfois un accès au jardin. Un grenier sous le toit — et quelquefois une chambre mansardée — servait d'entrepôt à grain, fruits ou fourrage, directement au-dessus du rez-de-chaussée.

Le cultivateur aisé du Cotentin, pour sa part, avait réalisé une union intime des deux formes d'habitation en **longueur** et en **hauteur** ; au lieu d'une seule pièce au rez-de-chaussée, sa maison en comptait au moins deux : une salle commune où il prenait ses repas principaux, et une salle de réception, dite simplement "salle", où il recevait parenté et amis. Parfois des chambres prolongeaient ces deux premières pièces ; mais le plus souvent le couloir qui les séparait et par où l'on entraient venant de l'extérieur, permettait de gagner un escalier montant à un premier étage de chambres (d'où l'expression cotentine : une maison "à hôteu d'chambre"). Ces chambres n'étaient pas pour les domestiques masculins qui se contentaient pour dormir d'un recoin d'étable ou d'écurie, mais en priorité pour les maîtres et leurs hôtes éventuels, et — si tel était le cas — pour les servantes.



• en pierre bocaine

Selon une coutume fort répandue dans le Bocage aux siècles passés, au moment de l'édification d'une maison, les maçons invitaient le futur propriétaire à venir poser la première pierre avant d'entamer les travaux de gros-œuvre.

Qu'ils soient de schiste, de granit ou de grès, finement délités ou par gros blocs de façonnage irrégulier, les constituants de la maison bocaine, une fois placés "dans leur lit" — c'est-à-dire dans le sens même où ils étaient dans leur carrière d'origine — tenaient seuls. Comme la pierre de Caen, la pierre bocaine ne nécessitait l'adjonction d'aucun mortier — si ce n'est exceptionnellement — et était montée à **cru**, (technique du **limousinage** en pierres sèches). Pour conférer au mur le plus grand équilibre possible, le maçon prenait soin : primo, d'intercaler alternativement pour chaque face les pier-

res ayant "de la queue" et celles n'en ayant pas ; secundo, de poser çà et là un **parpaing** ou **boutisse** qui traversait le mur de part et d'autre et l'empêchait de s'ouvrir sous la pression du blocage de tout-venant dont il était empli. Des petits rogatons et des déchets de maçonnerie introduits dans les fentes du mur, maintenaient de façon judicieuse l'horizontalité des assises. Lorsqu'on se servait de pierre schisteuse, cette dernière avait presque toujours sur sa face taillée une légère pente vers le bas à usage d'égout naturel.

Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

Pour mieux connaître et comprendre le patrimoine local

Les enduits

Exception faite des pays plats utilisant dans la construction la fragile pierre de Caen, et des contrées semées de maisons en pisé, la Basse Normandie n'utilisait que très rarement les enduits extérieurs. A cela deux raisons majeures : primo, l'imperméabilité du matériau pierreux répandu dans tout le Bocage ; secundo, le soin de son appareillement qui rendait le crépissage inutile, ou tout du moins superflu. Il en était de même, sauf cas extrêmes, pour les joints : on ne les comblait pas afin de mieux laisser s'égoutter les parements des schistes sailants et légèrement déclives. Les interstices

entre les pierres n'étaient obstrués que si l'on craignait un taux trop important d'infiltrations au cœur de la maçonnerie. Le joint, en recouvrant les légers décalages des pierres, jouait alors le rôle d'isolant.

En conséquence l'usage d'enduit se limitait aux murs de pierre les plus susceptibles de dégradations et en tout état de cause aux parois en pisé ou en pan de bois plus nécessitées. C'est ainsi qu'en plaine de Caen, pour éviter le délitage des "plâtres" sous l'action de la pluie et du gel, les parois tournées au Nord et au Nord-Ouest — vent d'Ouest porteur d'humidité — étaient fréquemment beurrées d'un enduit de couleur gris-beige, enduit qui dans bien des cas avait servi de liant pour dresser les parements. Seules les maisons de maître possédaient ce revêtement protecteur tandis qu'il faisait la plupart du temps défaut sur les communs et petites annexes où l'appareil de moellons était laissé nu.

Dans le cas du colombage, en dernier lieu et par dessus le remplissage de torchis, des lattes ou perches souples prises aux taillis, étaient clouées à intervalle de 10 à 15 cm et de bas en haut. Ce lattis retenait la couche d'enduit de 1,5 à 2 cm d'épaisseur destinée à dissimuler la surface

grossière du remplissage soit **entre** les potelets (Passais, Mortainais, Avranchin, Auge), soit **sur** ces mêmes potelets (Houlme). L'enduit n'était autre la plupart du temps que le matériau du remplissage rendu plus ou moins fluide. L'adhérence maximale était obtenue en humectant très abondamment les parties boisées afin qu'elles retiennent bien l'argile, de même qu'en striant au besoin la couche de remplissage. On lissait pour finir à la main ou à la raclette. Plusieurs sortes de mortiers étaient utilisés, que l'on économisait au maximum : chaux grasse de Montebourg (Plain) ou de Montchaton (Coutançais), importée brute des carrières, déshydratée et décarbonatée par cuisson dans des fours de campagne, puis "détente" dans une fosse à eau ; ou bien simple argile mélangée à du sable de rivière ou de carrière ayant servi à monter les parois de pisé ou de torchis lorsque c'était le cas. La proportion était d'environ un seau de chaux blanche pour deux seaux de sable gras (celui de Bayeux était le plus adéquat).

Dans les localités où affleurait le minerai de fer — partie Est du Bocage notamment — le crépis de glaise qui recouvrait le pisé des murs était de couleur rose foncée aisément reconnaissable (La Ferrière-Duval, La Ferrière-aux-Étangs). Au contraire, dans la partie médiane du département de la Manche (région de Cerences-Gavray-Percy), l'on faisait sur ces mêmes murs un "porjet", c'est-à-dire un enduit grenu d'un blanc laiteux appliqué à la truelle, non taloché mais gratté encore frais et finalement revêtu d'une mince pellicule de chaux grasse. Cet enduit devait être renouvelé d'année en année pour garder toutes ses qualités.

Charpentes et couvertures

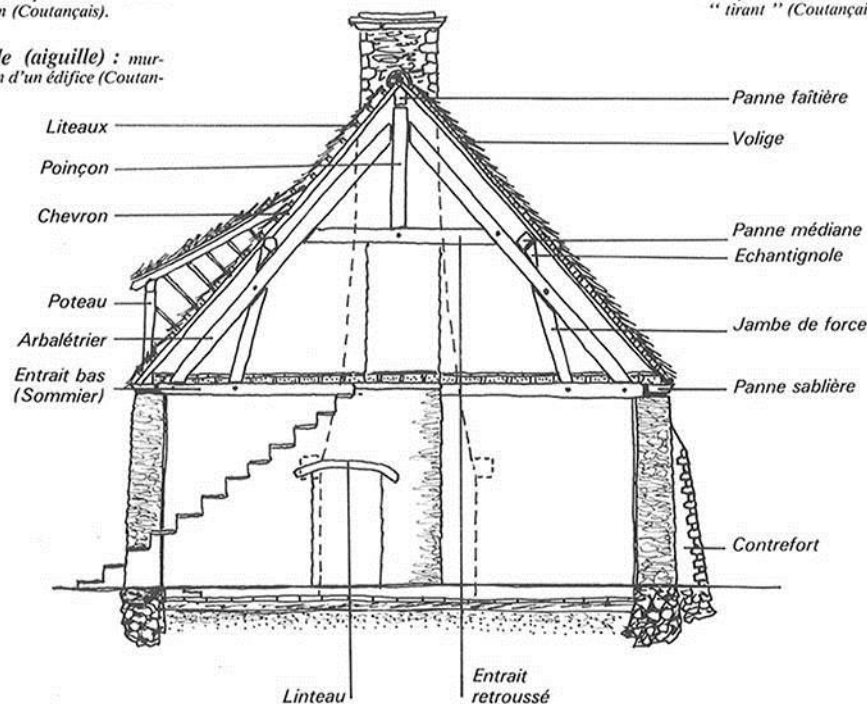
Sur la plupart des maisons de journalier, les charpentiers d'autant pratiquaient un système de fermes dites en **patte de mouche**. Les arbalétriers ("pattes" ou "montants") se réunissaient en effet au sommet par un assemblage à mi-bois qui les faisait se croiser et soutenir la "filière", la panne-faîtière. C'était le faîtage à **maîns jointes**. (Les fermes à poinçon n'existeraient que plus tard et sur des constructions plus importantes). L'entrait quant à lui reliait les "pattes" de ferme et se fixait à elles par un défourchement. Sur les pignons, pannes et faîtière prenaient appui dans l'épaisseur du mur. Ce système présentait néanmoins un inconvénient : les pièces de bois étant très cintrées, si l'on voulait des rampants de toiture rectilignes, force était d'éloigner suffisamment les "pat-

tes" des sablières... C'est ce qui explique que beaucoup d'entre elles étaient "ensabotées" dans les grosses poutres des plafonds et qu'un large espace les séparait du toit. En temps de pénurie, d'ailleurs, les arbalétriers étaient en deux parties raccordées l'une dans l'autre ! A chaque extrémité de la toiture plusieurs planches de châtaignier clouées sur les chevrons tenaient lieu de bande de rive. Chose rare : lorsque les chevrons dépassaient pour préserver le sommet des pignons de l'humidité, c'était de la largeur d'une tuile environ. Selon la coutume, au moment de l'assemblage de la charpente, le propriétaire était convié à enfoncer la première cheville et à poser au faîte du toit terminé une croix enrubannée.

Costière : mur de façade ou mur postérieur d'une maison (Coutançais).

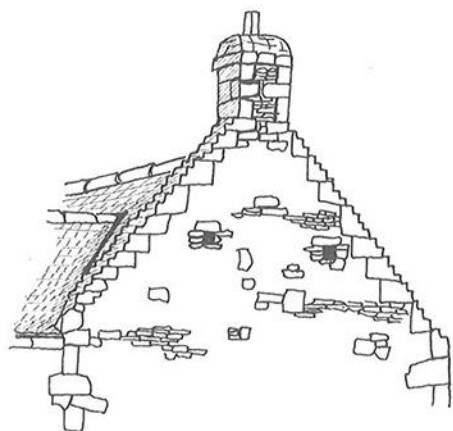
Gâble (aiguille) : mur-pignon d'un édifice (Coutançais).

Liège : ferme de charpente comprenant arbalétriers et "tirant" (Coutançais).



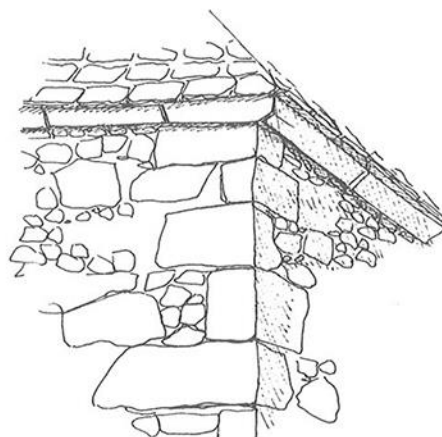
Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

• l'ardoise



C'est surtout à partir du 18^e siècle que l'ardoise fut utilisée sur les maisons d'habitation seules dans un premier temps, ensuite sur les bâtiments secondaires. Ce matériau était une variété de schiste briovérien ou ordovicien aux tons bleus, en provenance d'ardoisières réputées (Villy-Bocage et Condé-sur-Noireau jadis, Thury-Harcourt et Caumont-l'Éventé jusqu'à nos jours). Riche en pyrite, argentifère par surcroît, cette ardoise était moins épaisse que la lauze du nord du Cotentin (1,5 cm seulement), plus apte à se déliter facilement et comparative-ment moins lourde.

Les couvertures d'ardoise, qui sur les bâtiments anciens nécessitaient une surélévation des murs gouttereaux, variaient entre 45° et 55° d'inclinaison. Leur étanchéité dépendait de la taille des modules et de leur bon ajustement, condition suffisante mais nécessaire pour obtenir aux angles des raccordements jointifs et sans bavures (roues **ronde**, à **noquet**, à **un ou deux tranchis**, etc...). Deux clous à tête plate maintenaient les ardoises sur un lattis de voliges plus ou moins jointives selon les dimensions de chaque élément. Certaines toitures, à joints brouillés, comportaient des pureaux de taille décroissante du larmier au faîte, comme les lauzes. Un léger débord leur était donné sur le mur gouttereau pour épargner aux parois le ruissellement ;



même chose sur les rives des pignons. Souvent un rang d'ardoises, époutées ou non, débordait du faîte sur le versant au vent, tandis que sur le versant sous le vent, le dernier rang venait buter contre ce qui constituait alors le **lignolet** de la toiture. Les raccords arrondis des lucarnes ou des frontons employaient des éléments plus étroits jointoyés au mortier ; ce même procédé était usité pour la réalisation des noues.

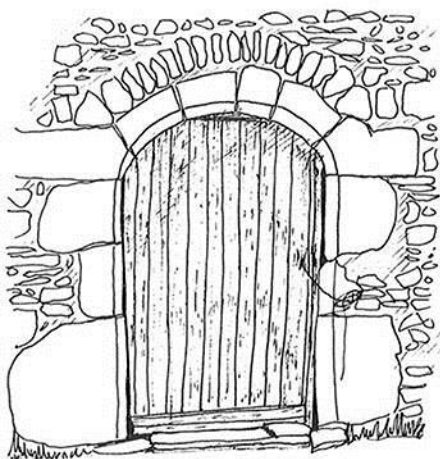
A noter qu'une ancienne tradition des couvreurs d'ardoise du Bocage, voulait qu'ils offrent au propriétaire en fin d'ouvrage une ardoise après l'avoir ornementée et enrubannée.

L'ardoise constitue le paysage dominant des toitures



Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

Les ouvertures

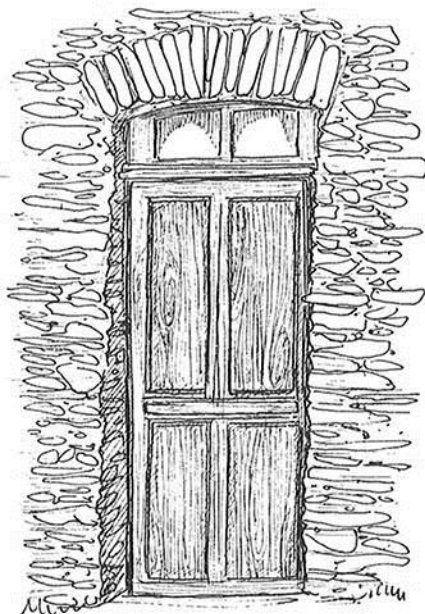


• les portes

Encore de nos jours, dans les maisons remontant aux 15^e et 16^e siècles, les portes dites “ aux Anglais ” sont rondes, avec arc surbaissé ou en plein cintre, et se composent uniquement de claux appareillés (avec ou sans clef de voûte). En fait, c'est parfois seulement l'ouverture du côté façade qui est arrondie, l'arrière du linteau étant constitué de planchettes de chêne mises côte à côte. Aujourd'hui ces ouvertures desservent des caves ou des granges, en tout cas des locaux plutôt fonctionnels que résidentiels, alors qu'elles étaient autrefois l'attribution des gens aisés. Le langage commun les nomme “ voûtes ”.

Plus modestes, mais tout aussi fréquentes, sont les portes dont le cintre est fait d'un arc simple ou double de pierres **debouts**, c'est-à-dire disposées **sur champ**. Quelques-unes enfin sont équipées de linteaux monolithes, plus souvent chanfreinés que moulurés ou sculptés d'accola-

*Porte “ tiercée ” :
porte d'entrée surmontée
d'un “ haut-jour ”
(imposte) et constituée d'un
panneau fixe et d'un pan-
neau ouvrant égal à deux fois
la largeur du panneau fixe.*



des. Ceux-ci comportent accessoirement un arc-de-décharge les délestant du poids du mur au-dessus d'eux, tandis que partout se voient, incrustés dans la pierre, la date de construction, le nom ou les initiales de celui qui a fait construire ou a pris rituellement possession de la maison. Mais il est fréquent en région pauvre que le bois remplace de façon partielle ces marques d'incontestable aisance. Son rôle se limite alors aux linteaux, les piédroits restant toujours en pierre (granite ou schiste). Ces linteaux, taillés dans l'arbre, arborent tantôt la forme droite (avec chanfrein plat ou incurvé) tantôt la forme courbe. (Dans ce dernier cas, il est à peu près sûr que la pièce a été réservée à l'abattage afin que le bois soit **de fil**). Par l'ébrasement intérieur des ouvertures, égal à peu près aux deux tiers du mur, la pénétration de la lumière et l'ajustement des vantaux sur la feuillure du jambage sont facilités. Les dimensions les plus courantes pour de telles ouvertures sont de 0 m 85 - 0 m 90 en largeur et de 1 m 90, voire 2 m 00 en hauteur.

Vieilles de plusieurs centaines d'années, les portes en deux parties superposées ne se rencontrent plus que de façon sporadique dans le Bocage. Elles se composaient de deux panneaux de bois assemblés par chevillage : le “ **hec** ”, partie inférieure pleine, et le “ **viquet** ” vitré ou non,

appelé aussi “ **bourdonnière** ” ou “ **causette** ”, qui occupait la moitié supérieure. En période d'hiver et par grands froids, une “ **haguée** ” (haie) de genêt et de paille tordue qu'on liait solidement avec des “ **harts** ” de chêne, servait de boudin isolant au niveau de la châtière et du pas de porte, tandis que le volet supérieur recevait de façon analogue une “ **torche de gluis** ” calorifugeante sur son pourtour.

Les portes d'étable, de grange ou de cave battent directement sur la feuillure de la maçonnerie. Elles sont faites d'ais de chêne jointifs ou à recouvrement (avec moulures **en quart de rond**). De grosses chevilles en bois à tête apparente disposées en quinconce les tiennent fixés sur des traverses, elles-mêmes rattachées à un pivot latéral qui s'encastre dans deux logements creusés dans la pierre : le premier à l'arrière du linteau, et le second dans la pierre du seuil.

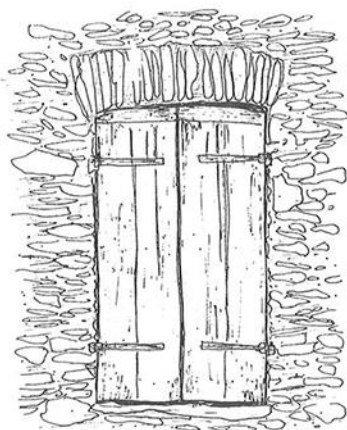
Divers systèmes mécaniques (clanches, loqueteaux, verrous et gâches indifféremment appelés “ **taquets** ”) assurent momentanément ou continuellement la fermeture de ces locaux. Ils se sont substitués pour la plupart aux antiques serrures de bois à ressort, gâche et pêne en fer, elles-mêmes survenues en remplacement des simples chevilles ou barres de bois à qui était confiée séculairement la garde des bâtiments.

Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

Pour mieux connaître et comprendre le patrimoine local

• les fenêtres

Comme pour les portes, le matériau d'entourage privilégié est essentiellement pierreux (schiste ou granite), les linteaux et appuis boisés n'apparaissant que là où la mise en œuvre du bois revenait meilleur marché que celle de la pierre. Hormis quelques spécimens très anciens avec verres losangés sertis de plomb et volet intérieur d'une seule pièce, qui remontent au 16^e siècle et début 17^e siècle, le modèle de fenêtre le plus répandu dans le Bocage est celui à petits bois et petits carreaux de 17 x 21 cm ou 38 x 45 cm — le nombre de carreaux dépendant évidemment de leur format. En l'absence du fléau pivotant, dont le principal avantage est qu'il empêche les montants de jouer, on se servait naguère du système de fermeture à **noix et gueule de loupe**, la "brimballe". Ces différents procédés n'étaient malheureusement pas inviolables et on les doublait très souvent, soit de barreaux métalliques carrés (en bois dans les annexes) scellés au plomb et au souffre dans le



granite, soit de fers **écorchés** disposés horizontalement d'un bord à l'autre de la fenêtre. Ce n'est qu'à la fin du 18^e siècle qu'apparurent les volets extérieurs avec gonds et pentures longues : trois planches bouvetées dans le sens vertical, tenues par autant de traverses horizontales d'au moins 4 cm d'épaisseur assemblées en **queue d'aronde** et chevillées, le tout couronné à la partie supérieure du volet par une quatrième traverse bouvetée de manière à ce que l'eau ne pénétre pas à l'intérieur.

• les lucarnes

Certaines s'élèvent **au-dessus** de la sablière, d'autres passent **au-dessous**, et il en est qui l'interrompent franchement, partagées entre la partie terminale du mur et le départ du toit. Notons que dans le premier cas l'appui peut être surélevé par rapport à la corniche pour donner plus d'aisance et permettre d'utiliser largement le grenier.

Pour chacune de ces positions trois formes sont possibles : **chien assis** à une pente, **bâtière** à deux versants plus un chevalet de bois, un tympan ou un linteau de pierre mouluré, **capucine** à trois versants de pente égale à celle de la toiture. Sur ce dernier modèle, anciennement, la ligne de faite, surtout avec les toitures de schiste, était oblique en ce sens qu'elle remontait légèrement en arrière. On recense enfin un quatrième type de lucarne triangulaire en forme de V renversé qui résulte d'une surélévation des murs de certaines façades au cours du 19^e siècle en vue de remplacer le chaume par de l'ardoise. La partie dépassant la sablière est simplement traitée en forme de fronton et il n'y a pas dans ce cas de jouées latérales. Cette sorte de lucarne typiquement manchote, orne assez fréquemment la rive du toit à l'aplomb de la porte d'entrée. L'oculus ou l'œil-de-bœuf dont elle est percée et qui servent pour l'éclairage, ne doi-

REVÊTEMENTS DE SOL ET PLANCHERS

Dans les anciennes maisons du Bocage, le plancher, même posé à terre et donc putrescible, était un luxe par rapport aux "terris" du Calvados et aux "aires" en terre battue de la Manche, de tradition plus vieille encore. Pour l'étage la poutraison, à base de soliveaux et de bardeaux, existait et demeurait apparente. On l'appelait "plancher" et non plafond comme à l'heure actuelle. Deux maîtresses poutres partageaient la pièce en trois travées de solives. Les extrémités de ces solives avaient pour nom "rouis" ; elles reposaient de part et d'autre de la pièce sur une "muraillière", véritable poutrelle de soutènement disposée au sommet et tout le long des murs. Tenue par de gros clous forgés contre cette muraillière et juste sous les solives, un **linçoir** mouluré ou non servait de frise en même temps que de soutien pour le cas où le rétrécissement et la courbure du bois auraient fait sortir les "rouis" de leur logement dans le mur. Selon le cas, "l'entrevou", l'espace entre les solives, était mis en œuvre de deux façons. Entre les "rouis" pouvaient être coincées des tiges de chêne fendu enveloppées d'un torchis de foin et de terre à la façon d'un colimaçon boudiné : c'étaient les "quenouillettes". On les posait fraîches sur les "rouis" et c'est au séchage qu'elles acquéraient leur dureté en se soudant entre elles. Une autre tech-

Terril : terme du Calvados signifiant sol de terre battue de la cuisine ou de la grange, dont l'équivalent dans la Manche est le mot "aire".

vent pas cacher leur fonction première qui est de rejeter les eaux pluviales sur les côtés du toit afin d'éviter tout ruissellement sur le pas de porte de la maison.

Dans le cas où l'ouverture est de la taille d'un homme, on parle de **lucarne-porte** (ou **lucarne porte-à-foin**), son usage principal étant d'accueillir tout ou partie des produits de fenaison. Construite au droit du mur de façade, elle est dans ce cas, soit du même matériau de pierre que lui, soit en bois. Le second type, représenté par la **lucarne-fenêtre**, ne joue qu'un rôle d'éclairage des combles ; il est habituellement en matériau ligneux. Quant au vide entre huisserie et lucarne proprement dite, on le comble indifféremment avec des planches ou un muret de maçonnerie. Consoles, allèges essentées, fers de hâlage très divers ornent ces différents modèles d'ouverture au gré des besoins et des goûts des propriétaires.

Lucarne porte



Lucarne fenêtre



Corail (coulal) : terre argileuse stérile (Mortainais).

Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

Pour mieux connaître et comprendre le patrimoine local

Les fours à pain

Les fours consacrés à la panification domestique, présents en tous lieux de la province et directement dérivés des anciens fours banaux, empruntent sans guère de nuance son matériau à la maison rurale. Là où elle est de terre et de bois (pays d'Auge, Houlme, Passais et Mortainais) on retrouve en lui ce qui fait la distinction de l'habitat dans ces "pays" (pan de bois hourdé de torchis) ; et là où le matériau lithique l'emporte, sa structure toute entière en découle. Partant, il est des fours en colombage, en pisé ou tout en pierre... (A noter que la cheminée, qui est en pierre dans le Bocage de l'Ouest, est exclusivement en brique en pays augeron).



Moins rare qu'en Haute Normandie, l'abside semi-circulaire émergeant sur un mur-pignon de la maison est la forme courante sous laquelle apparaissent les fours dans les pays de plaine entre Caen et Alençon. Une petite pièce carrée en appentis et recouverte d'un toit à pente unique, les abrite parfois (portions du Perche, du Cotentin). Ces fours occupent dans tous les cas une surface restreinte et sont absolument indissociables de la maison.

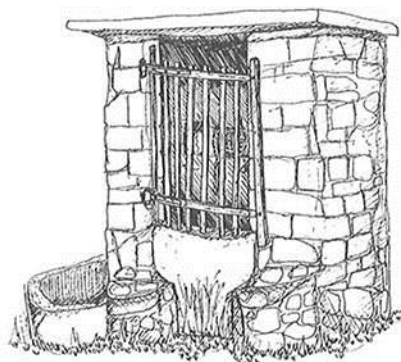
Ailleurs, c'est-à-dire en Auge et dans le Sud du Bocage, à côté de ce type qui continue d'exister sporadiquement, on ne rencontre que des fours isolés (comme en Haute Normandie) sous forme d'édicules indépendants qui toujours s'émancipent et se distancent de la maison dans le but de la soustraire aux risques d'incendie encourus — surtout si elle est en pan de bois et toit de paille ! Ces édifices, à rez-de-chaussée sous un comble simple, sont en deux parties solidaires, absolument interdépendantes : une partie "fournil", qui est la pièce de travail avec cheminée incorporée, et qui ne dénote pas d'originalité particulière dans sa conception ; et une partie dite *cul* ou "motte" — sous-entendu motte de four — qui est par excellence la chambre de cuisson du pain. Cette chambre repose sur un socle de maçonnerie à hauteur d'homme ; elle est dallée d'une "solle" en briques réfractaires et voûtée de la même façon. Ces deux parties disposent chacune d'un toit particulier, ce toit étant généralement très accentué pour la "motte" (70° à 80°) afin que l'eau ne séjourne pas ni ne s'infiltre dans le couvercle de terre qui calorifuge hermétiquement l'enceinte du four (Passais).

Dans le Bocage virois la charpente du toit et la motte du four sont apparents ; dans le Sud du pays au contraire, l'ensemble est emmuré par le pignon qui empêche ainsi toute détérioration due aux intempéries.

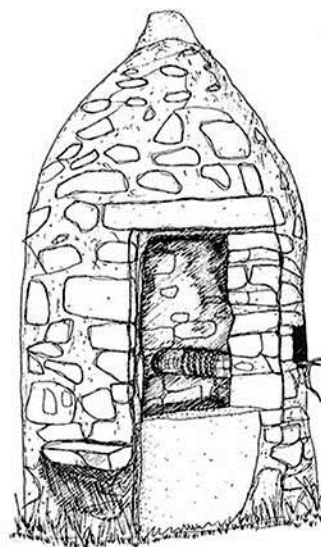
A la différence des fours bocains, ceux du Pays d'Auge, assimilés — nous l'avons vu — à une construction classique en colombage sur socle de maçonnerie, disposent d'un seul et même toit pour le fournil et pour la calotte. Ce toit, à deux eaux et presque toujours à croupe sur un côté, repose à une extrémité sur l'épaulement des murs de la pièce de travail, et de l'autre sur deux poteaux en bois isolés du sol par des dés de pierre. La poche de chauffe du four est donc laissée totalement à l'air libre.

Les puits

Les puits à balancier où une longue perche de bois munie à son extrémité d'une corde, d'une chaîne et d'un crochet de fer, reposait en équilibre sur la fourche d'un tronc d'arbre, n'existent quasiment plus en Basse Normandie. Mais un grand nombre d'autres modèles, incroyablement diversifiés d'un endroit à l'autre, leur ont survécu.



En générale, isolés dans l'Avranchin



Tous disposent à la base d'un bâti circulaire ou semi-circulaire en maçonnerie d'1 m 30 environ, émergeant plus ou moins du sol et coiffé soit par une margelle (découverte dans certains cas, abritée dans d'autres), soit par une coupole, soit encore par une dalle plate.

Le modèle en pain de sucre (capuchon arrondi) ou en tête d'obus (capuchon pointu), d'environ 3 m 00 de hauteur, est quasiment exclusif dans les pays de "campagne" ; il est également très représenté dans le Bocage central, le Bessin et la plus grande partie du Cotentin. Bien entendu, il existe des exceptions : puits carrés en pierre de taille et couverts d'une dalle dans la Plaine de Caen, et ça et là des puits sans forme définie plus ou moins encastrés dans le mur d'un bâtiment agricole ou de la maison.

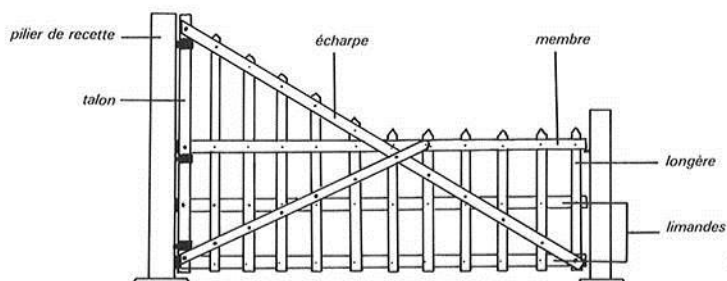
A la tonnelle conique se substitue parfois une simple dalle, monolithique et décline, qui rend le puits plus trappu (2 m 00 ou moins). Dans tous les cas une ouverture béante, limitée sur le devant par une dalle fichée en terre et prise dans la maçonnerie, permet de se pencher sur le boyau du puits. Le treuil, à hauteur d'homme, est souvent disposé en biais pour être mieux accessible. Une ou deux pierres plates en saillie de chaque côté de l'ouverture reçoivent éventuellement les seaux pendant l'opération de puisage. Une porte pleine en bois ou une petite barricade sur gonds en empêche l'accès au animaux.

Il existe des types de puits plus courts encore (1 m 00-1 m 50) à margelle ronde sans prolongement de murs, pour lesquels un châssis de menuiserie supporte tout l'appareil de puisage. Ce châssis est carré dans le Mortainais et l'Avranchin, prismatique dans le Houlme, etc...

Dans le Perche enfin on rencontre des puits totalement emmurés au sein d'un édicule isolé à deux pans de toiture, véritable maisonnette munie d'une porte d'accès sur le pignon ; seule en dépasse la manivelle en fer forgé pour remonter le mécanisme de l'extérieur.

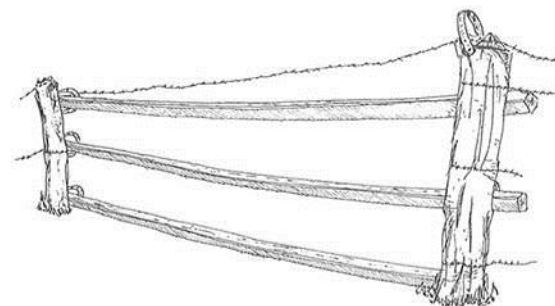
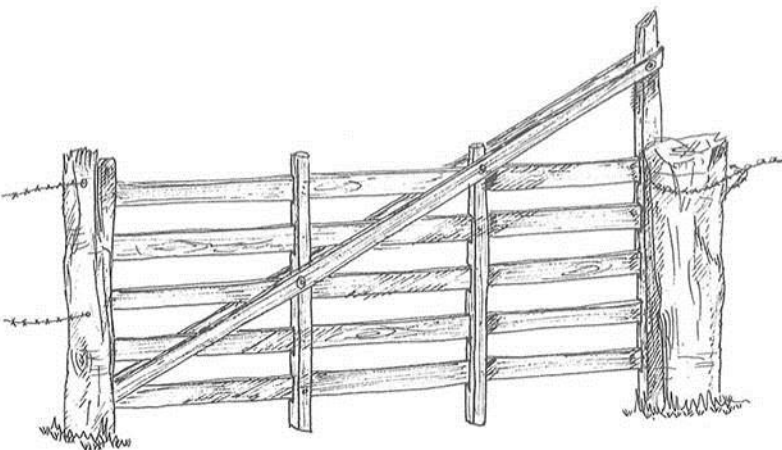
Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

Les barrières



Exception faite de la barrière à queue et contrepoids qui existait aussi jadis en Haute Normandie (Pays de Caux), toutes les autres formes de barrières que nous voyons à présent appartiennent strictement à l'aire des parlers bas-normands. Toutes sont à **claire voie**. Cette barrière "à pezon" mérite toutefois l'attention : on la rencontre principalement dans le Sud de la Manche et dans l'Orne (Houlme) où elle prend localement le nom de "boise" (région de Tinchebray) et bénéficie d'une assez large extension en raison même de sa commodité. Elle continue même d'exister par delà cette région jusqu'en Plaine d'Alençon et dans le Perche.

Le principe consiste à mettre en équilibre sur un pivot fixe planté en terre (généralement une bille de bois ou une souche d'arbre), le tronc d'un jeune arbre à peine dégrossi partagé entre une moitié assez mince de la largeur du passage projeté et garnie de barreaux, et une moitié sommairement ou pas du tout équarrie, massive et suffisamment lourde pour contre-balancer l'autre partie. Une pierre lestait parfois cette extrémité mais de façon moins courante qu'en Haute Normandie autrefois. (Un type dérivé, pivotant mais sans queue ni contrepoids, existe dans le Sud de la Manche).



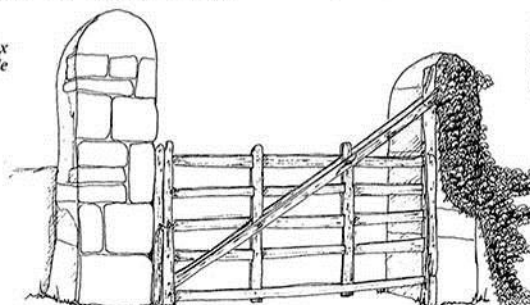
En fait, le Bocage Normand — Coutançais et Cotentin compris — utilise en priorité le type de barrière dit à **écharpe** aussi bien pour défendre l'entrée de la cour que celle du champ. La barrière à écharpe, d'une largeur de 3 m 00 environ, se compose de barres verticales, les "longères" (appelées "reillettes" lorsqu'elles sont en grand nombre et "railes" ou "rèles" dans la région de Coutances) et de barres horizontales, les "limandes". (La limande supérieure prend parfois le nom de "membre" lorsqu'elle sert de main-courante). L'ensemble est soutenu par une barre diagonale, "l'écharpe" proprement dite, et porte d'un côté seulement sur une longère plus grande que les autres, le "talon", lui-même fixé sur une pièce plus massive, le "pilier de recette". Lorsqu'il est complet ce type est appelé à **liees debouts**, son aire d'extension se limitant pratiquement au Nord du Cotentin.

Les barrières de la Hague, flanquées de deux robustes massifs de maçonnerie, sont du type à écharpe avec cependant une menuiserie plus

restreinte : généralement cinq limandes et jamais plus de trois ou quatre longères. Le tenon est quelquefois serti à son extrémité supérieure dans une pierre plate qui saillit du pilier de recette et porte en son milieu un trou par où passe le tenon, d'où son appellation de barrière à **collier**.

Dans le Houlme on assiste à une simplification dans la manière de clore les champs et les entrées de ferme. La barrière **pivotante** cède la place en bien des endroits (région de Briouze, Bagnole-de-l'Orne, etc...) à un système **coulisant** constitué, comme son nom de "barriaux" l'indique, par des "lices" ("lisses") ou barres volantes, ou encore de simples branches superposées à différentes hauteurs sur des montants latéraux délimitant la largeur du passage. Généralement ce sont de vieux fers à cheval de récupération qui jouent le rôle d'encoche dans lesquelles sont introduites les traverses, au nombre de deux ou trois. Ce type se rencontre aussi très couramment dans les pays d'openfield.

Pailleau : parc à bestiaux limité par un enclos de piquets et de traverses.



Barrotte : barre de bois amovible, coulissante, pour fermer les barrières (Coutançais).

1// Le territoire de Saint-James - une histoire de Basse Normandie : l'Avranchin

Pour mieux connaître et comprendre le patrimoine local

L'AVRANCHIN le pays



Aux portes de la Bretagne, l'ancien Avranchin carolingien (pagus Abrincatus), âprement disputé entre l'Angleterre et la France lors de la Guerre de Cent Ans, constituée à lui seul tout le Sud-Ouest du département de la Manche. Ses limites historiques coïncidaient jadis avec celles du diocèse d'Avranches dont on a gardé seulement la moitié occidentale.

Les formes de relief sont ici très contrastées du fait de l'opposition entre le bocage de l'intérieur du pays — aux parcelles petites et de formes plus variées que celles du Bessin et du Cotentin — et les "prés-salés" du littoral. Dans l'ensemble, le sol, qui laisse 1/3 environ aux labours et le reste à l'herbe, est ingrat par manque de limons naturels et d'engrais. Ce sont tantôt des collines gréseuses aux sols secs et gris portant des cultures, ou granitiques ("terres à bois" et landes sur les hauteurs infertiles), tantôt, entaillées de vallées, des schistes répartis entre "terres de prés" dans les fonds humides, et sols de "tuffe" sur les versants.

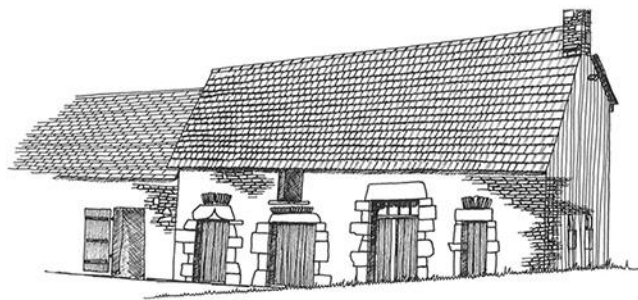
L'activité culturelle s'est surtout maintenue dans les zones à polders du Sud-Ouest où le système agricole avranchin (50 % de céréales, 50 % de fourrages d'été et d'hiver) s'avère toujours efficace. Cependant les petites et très petites exploitations (moins de 15 ha), continuent de l'emporter sur les grandes. Par ailleurs, l'Avranchin tout entier répondait jadis à une tradition de pays "naiseur" concentrant ses activités autour du cheval d'arme, de selle et de trait, dans les fermes du littoral et les "poulinières" des vallées. Seul subsiste aujourd'hui l'élevage des pouliches et poulains de course, et du cheval de trait, conjointement avec celui d'un cheptel bovin pour le lait et d'appont pour la viande (veaux, porcs, agneaux, volailles).

les constructions

Quoique partageant maints aspects du paysage de bocage, les villages avranchin ignorent le "plant" et l'ordre dispersé comme leurs homologues du Cotentin ou des îles anglo-normandes. En Avranchin occidental la cour nue, qui depuis un siècle a tendance à se fermer de plus en plus, admet sur son périmètre des bâtiments jointifs disposés en files parallèles ou composant des figures géométriques en forme de L ou de U.

Le pays tout entier est assis sur des bancs de schiste précambrien (vallée de la Sélune entre autres) et de larges affleurements granitiques (Montmartin, Gathemo, Saint-Pois) ou batho-

Lises : sables mouvants (Avranchin)



litiques (Chalandrey) dont les carrières, actives, ne donnent pas pour autant une pierre d'excellente qualité. Les granites de Montmartin passent néanmoins pour être moins rétifs à la taille que ceux des îles Chausey par exemple ; cette facilité d'ouvrage leur vaut d'être fréquemment ébauchés ou équarris pour les constructions de la côte au Nord de Granville, constructions à caractères bretons qui, du fait de leur exposition constante aux vents érosifs du large, doivent être extrêmement résistantes.

Le matériau pierreux constitue donc à 100 % les maisons d'habitation avranchinaises, ainsi qu'une forte proportion de leurs annexes — granges et étables. Qu'il s'agisse d'une maçonnerie grossière de moellons irréguliers tout-venant, ou de blocs dressés de qualité supérieure conférant un aspect construit et solide aux jambages des baies, le matériau de base — schiste ou granite — donne à ce secteur de la province la plus forte proportion de maisons en

pierre. L'habitat de pisé et torchis, quoique défavorisé par la pénurie en bon bois de forêt, connaît une certaine faveur sur les bancs d'argile que l'on extrait des "limons" en place pour la circonstance. Dans les locaux de fonction, bon nombre d'étages sont en pisé sur un socle de maçonnerie en dur ; et beaucoup d'autres (appentis notamment) qui ne sont pas tenus à l'emploi du matériau lithique, adoptent un pan-de-bois classique. Celui-ci, hourdé de torchis ou même crépis, ne présente pas d'originalités propres par rapport au pan-de-bois houlmois, domfrontais ou mortainais ; il n'en a d'ailleurs ni l'extension ni la robustesse. On retiendra seulement de ce colombage — dont c'est en Avranchin l'extrême avancée vers l'Ouest — son aspect de treillage à gaudes fines et très rapprochées. La brique n'intervient que tout à fait accessoirement : tains jambages et du hourdis pans-de-bois à réfectionner.



Selon la destination du bâtiment — résidence ou dépendances — les portes et fenêtres seront différemment soulignées : linteaux granitiques ou schisteux d'une seule portée et très épais dans le premier cas — avec arc ou bandeau de décharge à base d'éclats de pierre —, bois dans le second cas. (Dans la même optique, la décoration — chanfreins et accolades — ne concerne que les linteaux des baies de la maison).

En outre, la cheminée, qui veille selon les lieux à être dans l'axe du faitage au ras du pignon ou à s'en décaler tout en restant en deçà de l'aplomb du mur, reproduit à l'identique le dessin des murs porteurs : empilage hétéroclite de moellons de second choix lorsque la maison est modeste ; élégant appareillage dans le cas contraire, accompagné d'une élévation d'autant plus forte que le toit est à croupes latérales.

Par rapport aux autres "pays", le phénomène des couvertures en Avranchin lui est spécifique, en ce sens que l'ardoise revêt les locaux agricoles dans une proportion identique à celle des maisons. Le chaume vient au second plan, la tuile au troisième — inversement à ce qu'étaient ces proportions dans le Passais... Quant aux "merrains", ces bardeaux de bois longtemps usités par les couvreurs avranchin et spécifiques de l'Ouest et du Sud du Cotentin, ils ont pour ainsi dire complètement disparus de la région.

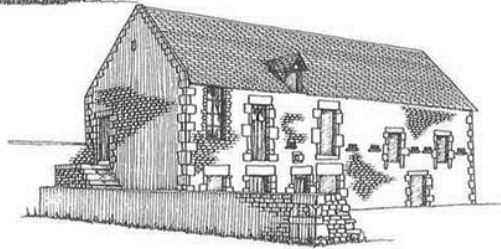
Extrait de cahiers de constructions traditionnelles éditions CREER

1// Diversité des formes, des volumes sur le territoire communautaire de Saint-James, une histoire, un patrimoine riche de diversité

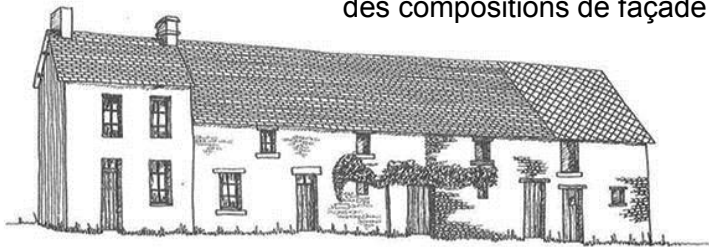
Diversité de formes des volumes en Basse Normandie et Avranchin



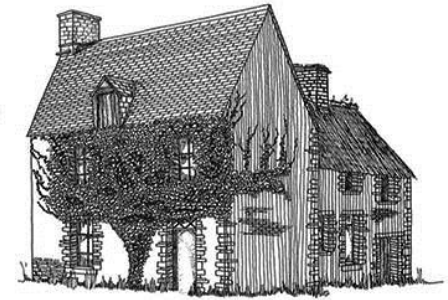
■ Des volumétries massives



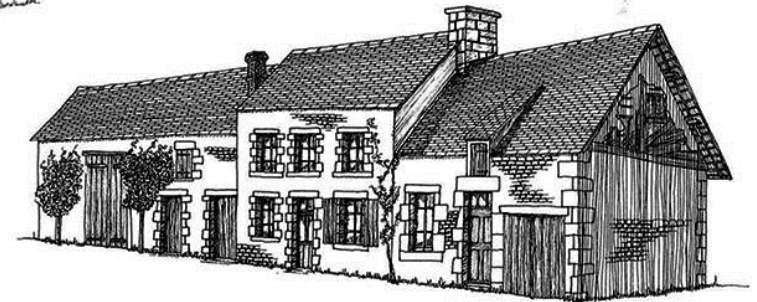
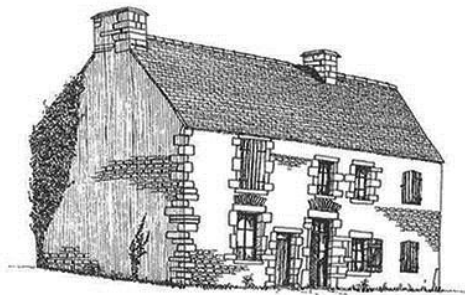
■ Mais dans tous les cas des volumes simples, des compositions de façade ordonnées



■ Des volumétries diversifiées



■ Des assemblages, expression des besoins



2// Diversité des formes, des volumes sur le territoire communautaire de Saint-James, une histoire, un patrimoine riche de diversité

Un patrimoine



- Toitures à croupes en campagne ou dans les bourgs



- A Saint-James, des villas, des maisons bourgeoises, des maisons de bourg identiques à celle des bourgs environnant.



- Une diversité bien ordonnée des ouvertures



- Une histoire assumée



- Des traces d'architectures à pans de bois, une référence pour surélever le bâti pierre



- L'observation de l'existant est la clé de la cohérence du projet



- Des façades ouvertes peuvent servir de références pour les constructions futures



- Un légère surélévation à pans de bois qui donne un caractère très original, très contemporain



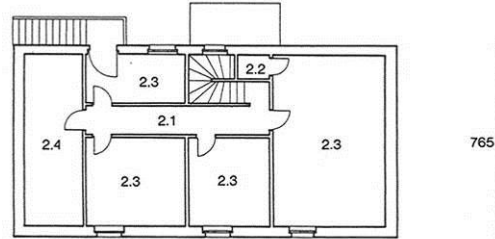
- Des ouvertures larges mais qui restent bien proportionnées qui peuvent servir de référence

2// Diversité des formes, des volumes sur le territoire communautaire de Saint-James, une histoire, un patrimoine riche de diversité

Deux types dominants de constructions, un inventaire de 1942

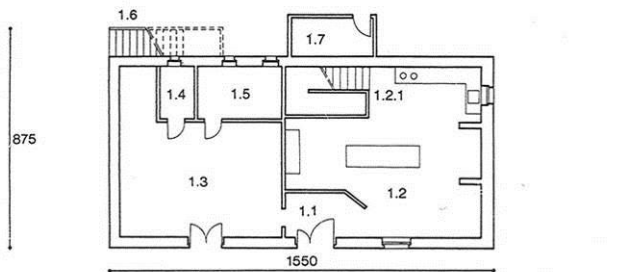
La maison à étage environ 9 mètres x 8 mètres

Plan du niveau 2

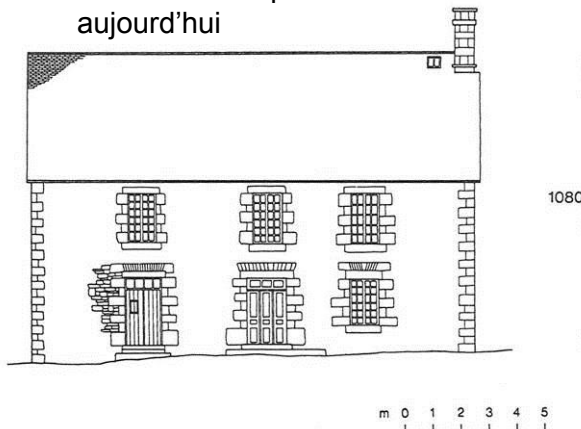


Plan du niveau 1

- Un bâti compact

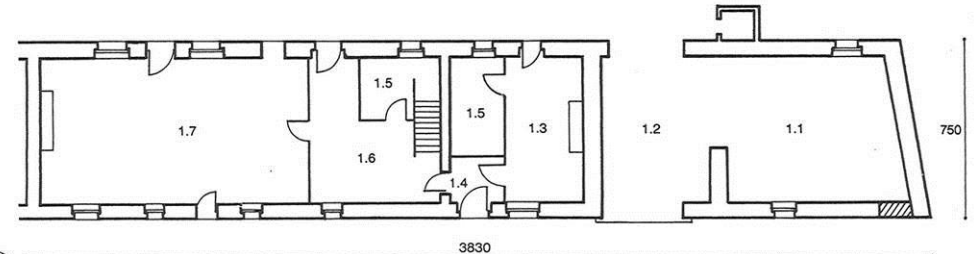


- Une référence pour le bâti aujourd'hui



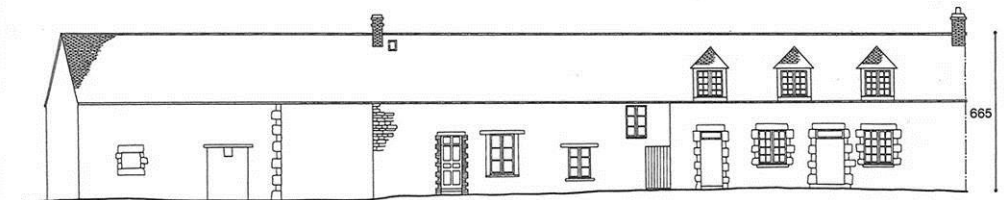
La longue une largeur maximale d'environ 8 mètres

Plan du niveau 1



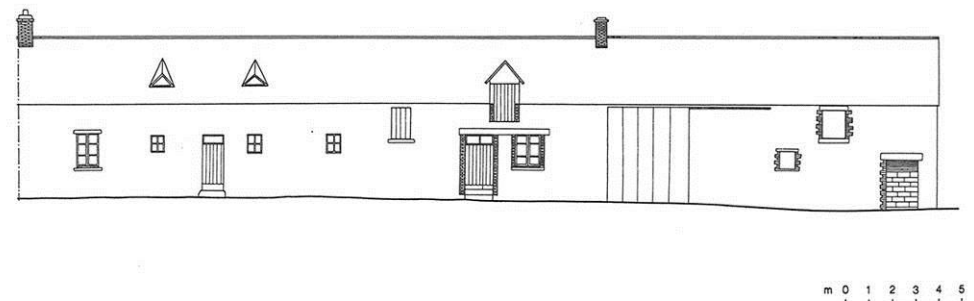
- Un plan très allongé qui peut rendre une distribution contemporaine complexe mais qui offre de vastes surfaces

Façade sud-est



- Une large baie tout en hauteur
- Des ouvertures suivant les besoins et les fonctions

Façade nord-ouest

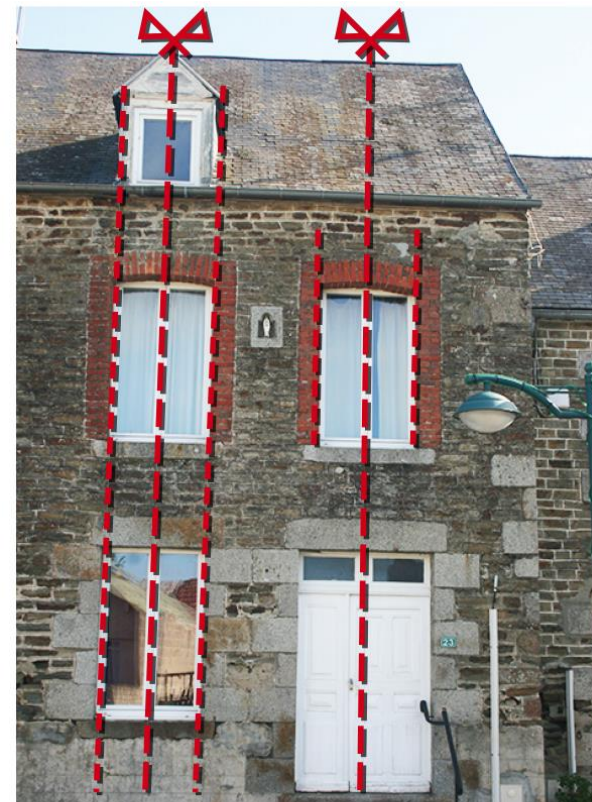
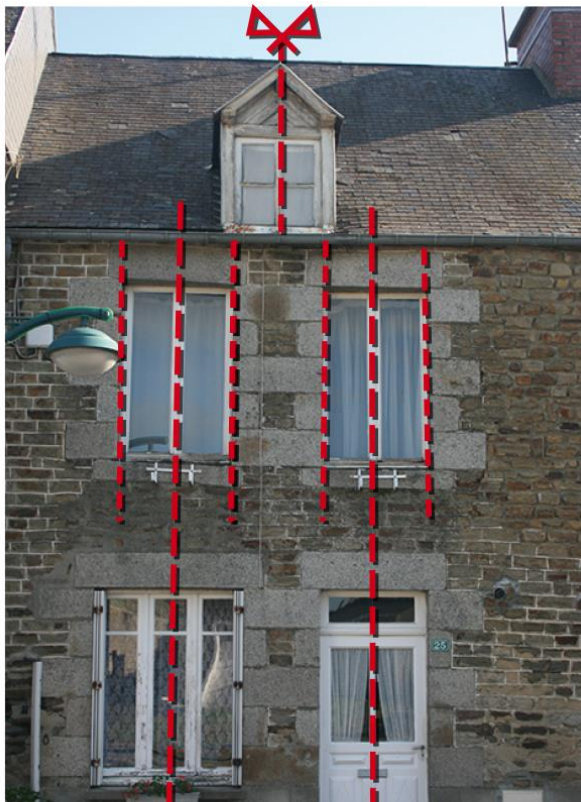


2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

Ce que l'on observe pour les locaux d'habitation : des principes simples à respecter

Les matériaux peuvent varier

Mais le travail reste la même pour les maçons



Alignement des baies du rez-de-chaussée à l'étage ou composition axée ou appuyée sur les tableaux des fenêtres aux portes

- *La rigueur, la régularité de la composition des façades est la dominante.*
- *Les ouvertures sont très généralement de proportion plus hautes que larges*
- *Les lucarnes sont généralement de faible volume, elles n'étaient pas destinées à l'éclairage de pièces habitées*

2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

Ce que l'on observe pour les locaux annexes, les dépendances

Une plus grande diversité et liberté de façon à faire, pour répondre aux besoins

Maison principale et dépendance



Large baie

Une composition plus libre



Un porche



Pour créer une nouvelle ouverture, il est préférable d'imaginer des baies larges et hautes de la hauteur d'un étage, pour respecter l'esprit du bâti ancien

- *La rigueur, la régularité dominante est largement nuancée par la manière de faire pour les locaux annexes, une manière de faire dont on peut largement s'inspirer pour rechercher des solutions adaptées aux besoins d'aujourd'hui*
- *Note : ces exemples sont tous proches les uns des autres dans le bourg de la Croix Avranchin*

2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

Ce que l'on observe : des lucarnes diverses mais de petites dimensions

Teinte et couleurs dominante du bâti : pierres et joints

Lucarnes et frontons en façade



Lucarnes en bois finement travaillées



Lucarne association brique – bois - ardoise



Lucarne fenêtre bois



Lucarne fenêtre



Lucarne porte



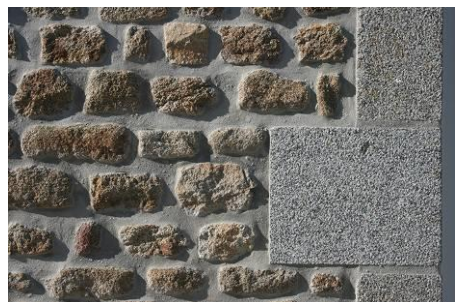
- Souvent très simples, parfois bien travaillées, appuyées sur le sablière ou intégrée au volume de l'étage, les lucarnes Avranchines restent sobres et discrètes.

- Les « modèles » sont peu nombreux mais le dessin de chaque lucarne est souvent original, c'est un travail de détails, d'adaptation au bâti et aux idées de l'artisan et du propriétaire.

- Sur le bâti on observe une certaine diversité dans les matériaux utilisés, mais le modèle dominant reste la petite lucarne en bois avec fronton sans éléments décoratifs et débords de toiture ou ardoise.

2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

Ce que l'on observe : la pierre donne la couleur de l'Avranchin : granit – schiste et joints



Les couleurs de l'Avranchin sont issues d'une harmonie entre pierres – joints – encadrement des baies souvent en blocs détaillés



- De schistes, de granite, « le matériaux pierreux » constitue 100%, ou presque des maisons d'habitation, des constructions. Maçonnerie des moellons irrégulières, blocs dressés taillées pour les encadrements, des ouvertures donnent une teinte dominante de gris, (schiste ou granite), ponctué de jaune sable en faible proportion, la majorité des constructions n'étaient pas enduites.

- Mais on rencontre quelques exemples de bâtiments annexes à structure bois dont le « remplissage » peut varier.

Une référence intéressante pour l'architecture d'aujourd'hui si l'on souhaite surélever un bâtiment ancien.

2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

Ce que l'on observe : régularité ordonnée et pourtant, diversité

Composer la façade au gré des besoins en laissant les traces du passé



Trouver les références adaptés



- *Faire évoluer le bâti pour répondre aux besoins d'aujourd'hui en s'inspirant du passé.*

Pour toute intervention sur le bâti ancien, le principe de base est d'observer :

- *la construction que l'on projette de réhabiliter*
- *les constructions environnantes*

Pour comprendre le bâti d'origine et inscrire le projet d'aujourd'hui dans la continuité et la cohérence d'hier

Pour trouver des solutions adaptées issues des références que l'on peut observer sur d'autres constructions souvent très proches.

Pour conserver les traces des évolutions, ne pas « gommer » la passé.

2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

Rechercher les références locales

Une grange laisse de larges ouvertures pour les besoins d'origine mais peut constituer une référence pour les façades d'aujourd'hui



La toiture ardoise est la dominante de l'architecture locale



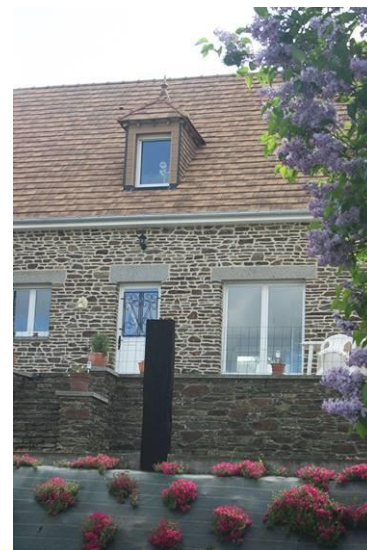
On peut puiser dans les constructions existantes des exemples, des références pour le bâti récent et la réhabilitation.



On découvre parfois des références originales pour rehausser un bâti ancien ou composer une construction d'aujourd'hui.



Un exemple pour une réflexion sur bâti ancien et bâti d'aujourd'hui, une maison neuve appuyée sur un bâti ancien



Un exemple pour un débat et des choix dans un pays où l'ardoise domine, on peut éviter la tuile.

Pour concevoir aujourd'hui les maisons de demain, l'observation de l'existant constitue une source de références, de moyen de faire, de dessin qui peuvent assurer une bonne cohérence pour l'avenir.

2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

La couleur est peu présente mais elle peut contribuer à la qualité du bâti ancien et futur

La couleur



Du gris bleu discret

Au bleu ou vert ponctuel des menuiseries



La couleur en touche discrète sur les menuiseries, les volets sont la caractéristiques spécifique du bâti de l'Avranchin à mettre en œuvre sur le bâti ancien et à imaginer sur le bâti d'aujourd'hui.

2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

L'intégration au paysage du bâti, une réflexion pour tous les bâtiments

Les teintes dominantes sont de gris, de bleu et de l'ardoise

Une intégration à rechercher



Tuiles et enduits blancs à éviter



Enduits de teintes chaudes sans référence locale

❑ *Des teintes aujourd'hui inspirées de références externes posent la question du choix des matériaux et teintes.*

❑ *L'enduit des matériaux d'aujourd'hui, les choix des teintes sont donc déterminantes, ils impactent fortement l'image, l'ambiance du territoire.*



Enduit de teinte à atténuer un choix à débattre avec le choix de matériaux de couvertures

Des références à observer



Un gris blanc d'aujourd'hui



Une composition globale



Une ambiance qui se crée



Une dominante à préserver

2// Quelques éléments de recommandations pour réhabiliter le bâti ancien

Quelques exemples qui interrogent, un échange nécessaire lors du dépôt de l'autorisation de construire : éviter les teintes trop claires, le mélange de matériaux, rechercher l'intégration dans des teintes qui « tirent » vers le gris et d'aspect mat.



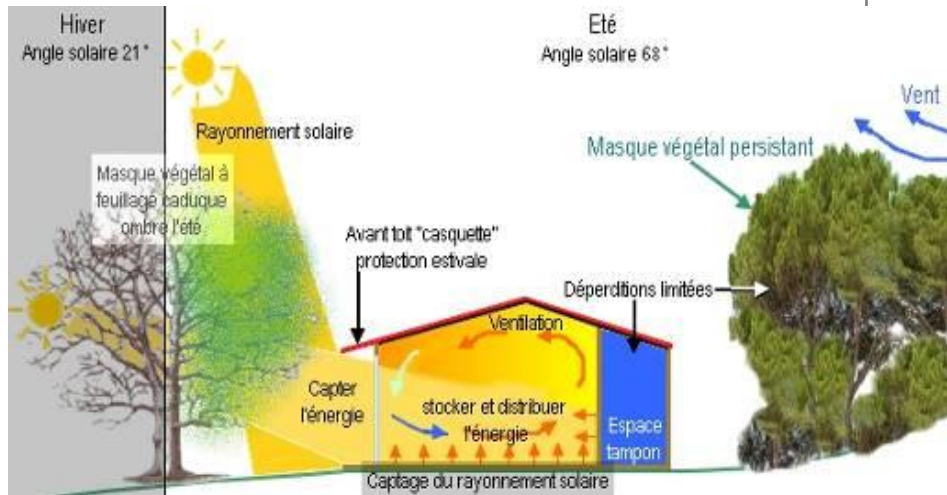
Un échange, une réflexion à mener à trois : constructeur – client – élus



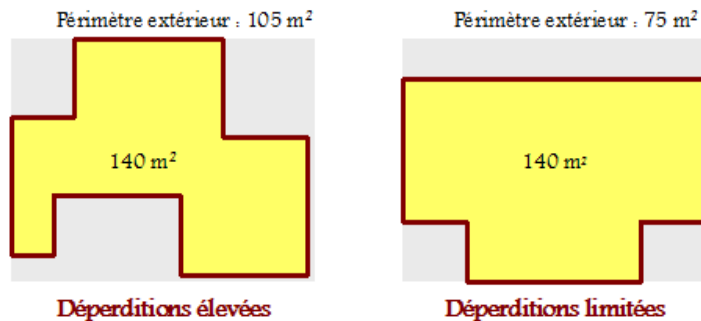
Les constructions d'aujourd'hui ne peuvent pas se comparer aux constructions d'hier mais l'on peut rechercher la cohérence des teintes, des couleurs, des matériaux, pour éviter les « dissonances » trop fortes.

> Une réflexion nécessaire à mener pour optimiser l'implantation des habitations

Sur l'environnement immédiat : veiller à l'implantation et aux ombres portées sur l'environnement voisin.



Sur la forme – les volumétries de la maison : optimiser les formes, éviter les formes complexes sources de surcoûts et de perte d'énergie



L'ensoleillement est une source d'énergie renouvelable, et aussi une source de confort et de bien être.

L'énergie solaire dite «active» est récupérée par l'installation d'équipements de type capteurs thermiques couplés à une chaudière pour l'eau chaude sanitaire. La mise en place de capteurs photovoltaïques pour la production d'électricité est encouragée. Leur intégration au bâti et au quartier est primordiale.

En complément, le puits canadien (ou provençal) permet d'utiliser la température du sous-sol pour réchauffer l'air l'hiver et rafraîchir l'air l'été.



L'ECONOMIE D'ENERGIE :

- Permettre à chaque habitant de ne plus être dépendant des fluctuations de coûts des énergies est un objectif indispensable.
- Concevoir des parcelles qui favorisent la compacité des bâtiments.
- Autoriser les matériaux qui améliorent l'isolation (bardages)
- Favoriser les énergies renouvelables tout en exigeant des équipements intégrés aux structures.
- Rendre possible l'insertion des procédés techniques environnementaux comme les panneaux solaires, les cuves de récupération des eaux pluviales, et autres.

Source : ADIL 85

> Une réflexion à mener pour optimiser l'implantation des habitations



Une conception judicieuse de la volumétrie, de l'enveloppe, des percements et des espaces intérieurs doit permettre d'offrir des espaces confortables tout au long de l'année tout en limitant le recours aux systèmes de régulation consommateurs d'énergie (chauffage, climatisation,...). Il n'existe pas de règle systématique pour la conception du projet. Il faudra, dans chaque cas, prendre en compte le climat, le contexte local et les attentes particulières liées à l'usage pour définir une stratégie bioclimatique adaptée.

Par ailleurs, pensez à créer des espaces modulables qui s'adapteront à l'évolution de vos attentes et de vos besoins.

Une maison performante, c'est aussi une maison qui s'adapte au mode de vie de ses occupants.

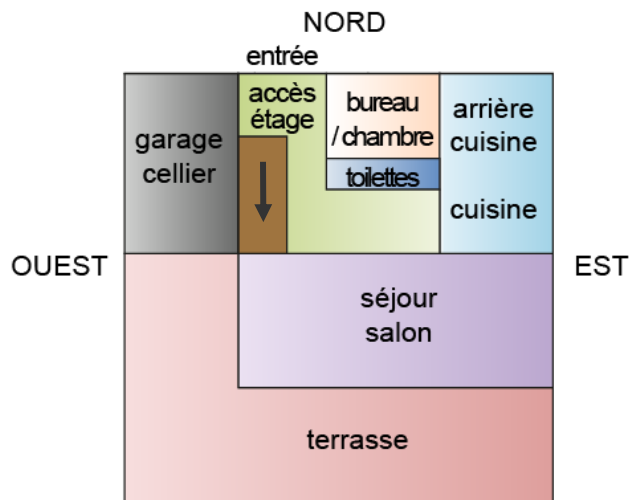
Les points à prendre en compte dans la conception pour une bonne maîtrise des dépenses énergétiques :

- L'implantation de la maison sur la parcelle
- Le choix des matériaux
- L'économie d'énergie
- L'exposition par rapport au soleil
- La mitoyenneté
- La prise en compte des ombres portées des maisons voisines



Source : ADIL 85

3// Construire aujourd'hui une réflexion nécessaire d'insertion dans l'environnement



› Une réflexion à mener pour optimiser l'implantation des habitations

La qualité des formes urbaines du quartier et des limites des espaces publics est dépendante des limites du bâti privé. Aussi, les règles d'implantation vont tenter de définir ces limites de bâti, hauteur, matériaux, opacités ...

Ces implantations doivent favoriser aussi la qualité de vie de chacun : intimité, vue, ensoleillement, clôtures et parements de vue ...

IMPLANTATION DU BÂTI :

- Anticiper, c'est proposer des aménagements réalisés par l'aménageur : clôtures, limites ... penser à l'insertion des coffrets, des boîtes aux lettres, des abris poubelles.

- Une architecture bioclimatique:

- + La compacité du bâtiment
- + L'orientation sur la parcelle
- + Vigilance confort d'été

LE CHOIX DES MATÉRIAUX :

-Le choix des matériaux a un impact sur les ambiances, sur les économies de projet et sur l'écologie du quartier.

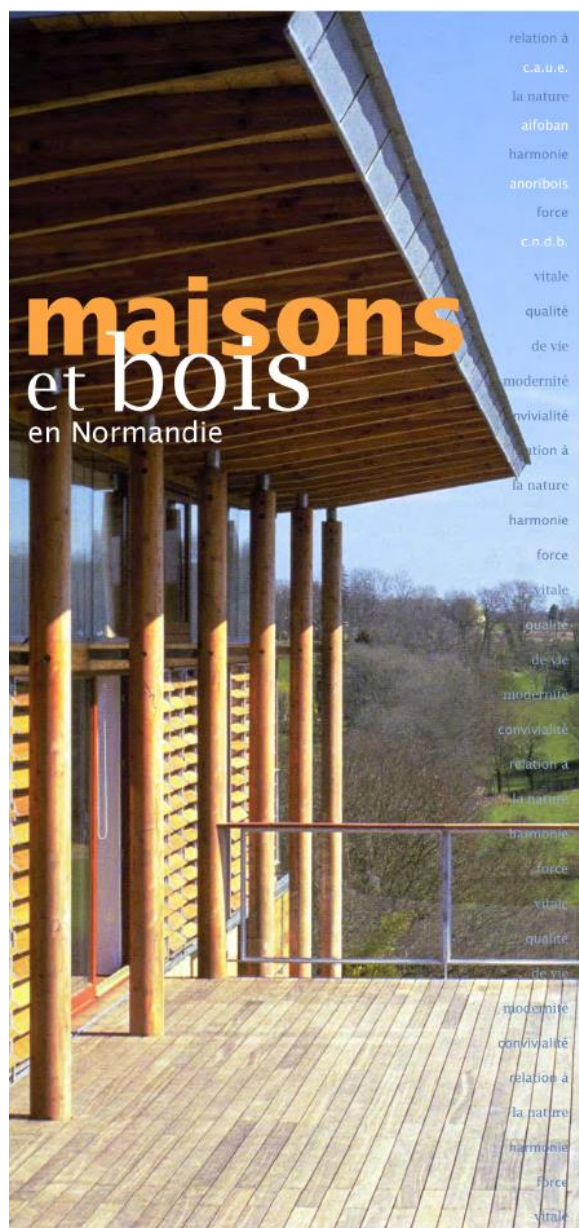
-Une enveloppe performante:

- + Les parois opaques
- + Les parois vitrées

Source : ADIL 85

4// Construire en bois en Basse Normandie : éléments et conseils

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Manche



4// Construire en bois en Basse Normandie : éléments et conseils

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Manche

une qualité de vie

Le bois a toujours accompagné la vie des hommes.



force vitale

relation à la nature

équilibre harmonie

qualité de vie

modernité convivialité

De nos jours, ce sont les pays au niveau de vie le plus élevé qui construisent le plus en bois. Nous redécouvrons en Normandie la chaleur et la sensualité du confort qu'il nous donne.



des qualités pour bâtir

rapport qualité-prix

À coût égal, c'est à l'usage que la supériorité du bois se révèle.



archi. J.P. Marchand - ext. Culler

pérennité, entretien & sécurité

Les maisons anciennes en bois démontrent l'aptitude du matériau à affronter les ans comme les intempéries.



archi. E. Née - ext. Adam

Ses hautes performances d'isolation permettent des économies d'énergie importantes. Les murs n'étant pas froids, ils apportent une sensation de bien-être. Le bois est d'ailleurs reconnu comme un matériau de confort et de santé. D'autre part, les murs moins épais offrent 6 à 7 m² supplémentaires pour une maison de 100 m² habitables. La rapidité de construction évite souvent de cumuler loyer et remboursement de prêt.



archi. F. Zacharoun - ext. Eschelet

Aujourd'hui, la variété des traitements proposés facilite l'entretien extérieur en offrant une grande gamme d'aspects et de coloris. Les structures en bois garantissent une grande sécurité en cas d'incendie, par leur comportement au feu parfaitement maîtrisé et prévisible que les pompiers considèrent comme "loyal".



maître d'œuvre L. Cella - ext. C.F.P.



archi. B. Barthelemy - ext. Charpentiers d'Agglo'val

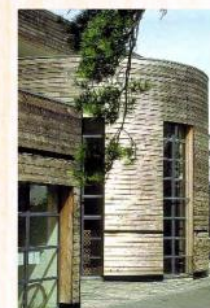
souplesse d'adaptation

La facilité de mise en œuvre des composants bois rend aisé leur assemblage, notamment sur les terrains en pente, difficiles d'accès ou de faible portance.

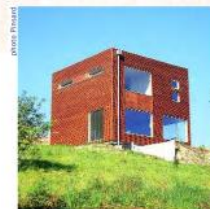
qualités architecturales & diversité

Des décrochements de façades, tant sur le plan vertical qu'horizontal, sont possibles sans surcoût important.

Les ouvertures peuvent être facilement adaptées à la forme de la maison. Le traitement architectural des revêtements extérieurs permet une grande diversité de rythmes, de couleurs et de matières que l'on peut retrouver à l'intérieur (structure, charpente, escalier, mobilier...) profitant ainsi de la chaleur et de la noblesse du matériau.



Collège d'Hérouville-Saint-Clair
archi. R. Caumont - ext. Bellard et Pommier



archi. P. Marin - ext. Fleury



archi. J.P. Marchand - ext. Culler



maître d'œuvre F. Renard - ext. Joanne-Lefèvre

De plus en plus d'organismes publics se saisissent des ressources offertes par le bois pour réaliser logements collectifs, établissements d'enseignement, halles de sport, lieux culturels et de culte, ouvrages de génie civil...



Mediatheque d'Yvetot
archi. P. Chénier et B. Hudobro - ext. Barilay et J.P.V.



archi. J.J. Poupart - ext. Joanne-Lefèvre

collection conseils
C.A.U.E. de la Manche

la ferme revisitée

Orientations et
propositions
pour mettre
en valeur
les sièges
d'exploitations

Les abords des
fermes sont trop
souvent délaissés,
faute de temps pour
s'en préoccuper.



Cette situation ne
nuit pas seulement
au paysage. Elle est
aussi un frein au bon
fonctionnement de
l'exploitation comme
elle porte atteinte à
la qualité de vie des
agriculteurs.

la ferme revisitée

Une réflexion bien
menée et quelques
aménagements
judicieux permettent
de mettre en valeur
la ferme et ses
abords mais aussi
de la rendre plus
fonctionnelle.



Voici quelques
propositions pour
y parvenir...



Nouvel accès habitation



Arbre signal



Circulation facilitée



Espace d'agrément familial

pour bien faire...

Disassocier et valoriser les accès

Propreté, sécurité... Améliorer l'accueil tout en préservant une facilité de circulation passe avant tout par une réflexion sur les accès à la ferme.

Créer un chemin

Les accès à l'habitation et à l'exploitation gagnent en propreté s'ils sont séparés. La création d'un nouveau chemin réservé aux camions et aux engins agricoles constitue une solution...

Mettre les accès en évidence...

Afin de les distinguer des chemins publics, les accès peuvent faire l'objet d'aménagements particuliers. Pour marquer le chemin d'accès et l'entrée de l'exploitation, il est possible, par exemple, de planter un arbre signal dont la silhouette sera visible dans le paysage (marronnier, tilleul...).

...et les embellir

Les abords doivent être attrayants aussi bien pour accueillir le visiteur que pour le confort de vie des exploitants. Le chemin peut être bordé de haies bocagères taillées, d'alignements d'arbres, de talus fleuris ainsi que de clôtures et de barrières traditionnelles.

Organiser la cour de ferme

À la fois lieu de travail et lieu de vie, la cour de ferme doit être un espace agréable pour l'agriculteur et sa famille, mais aussi pour le visiteur.

Faciliter la circulation

Le passage des animaux peut être organisé pour éviter la cour. Les chemins empruntés par les animaux et les véhicules peuvent être empierrés ou gravillonnés.

Prévoir le stationnement

Pour les agriculteurs qui pratiquent l'accueil à la ferme, un parking judicieusement localisé évite que les véhicules ne se dispersent et ne gênent l'exploitation.

Séparer l'habitation de l'exploitation

Une partie de la cour peut être engazonnée, tant pour valoriser l'habitation que pour créer un espace d'agrément familial. La plantation d'arbustes permet d'atténuer les vues réciproques entre les espaces de vie et de travail. Généralement, l'architecture des bâtiments traditionnels qui bordent la cour est de qualité et mérite d'être mise en valeur par des arbres, des massifs d'arbustes à fleurs et de plantes vivaces.

Limiter l'impact des bâtiments

Du fait de leurs dimensions, les nouveaux bâtiments agricoles s'imposent dans le paysage. Certaines précautions permettent d'en limiter l'impact négatif.

Bien choisir matériaux et couleurs

En bardage ou en toiture, les tôles galvanisées ont trop souvent été utilisées. D'autres matériaux comme le bois ou le fibrociment teinté favorisent une patine par le temps et, de ce fait, une meilleure intégration paysagère.

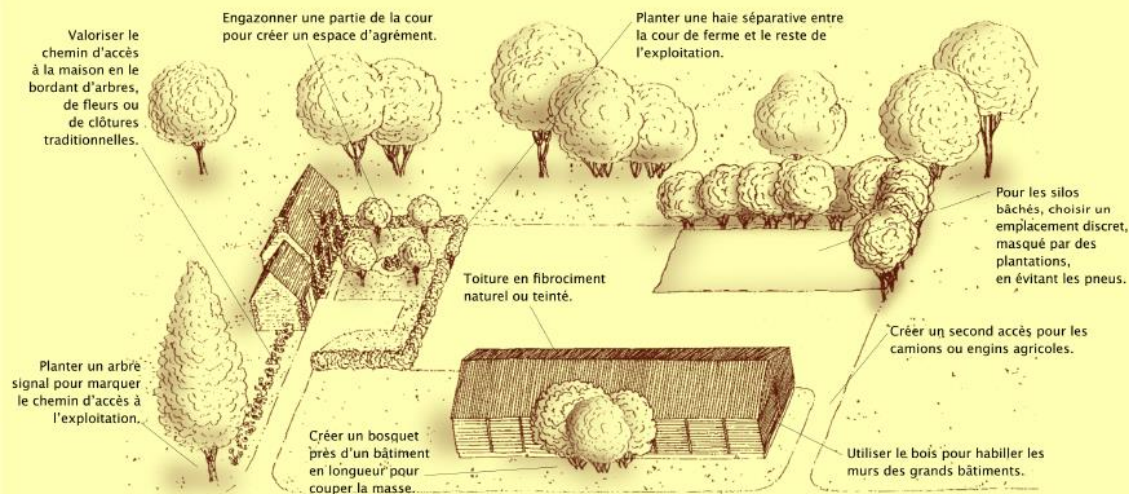
Planter aux abords des bâtiments d'exploitation

L'intégration au paysage de certains bâtiments peut être améliorée par des plantations d'accompagnement composées d'essences locales. La création d'un bosquet près d'un bâtiment en longueur permet de couper visuellement la masse des toits et des murs. Ces bosquets de formes et de hauteurs différentes peuvent être constitués d'arbres de haut jet (chêne, merisier, hêtre...) et de cèpées (châtaignier, érable champêtre, frêne...).

Restaurer les petits bâtiments

La Manche est très riche en éléments de patrimoine rural autrefois très utiles (boulangeries, puits, poulaiers, moulins à grain, moulins, fours à chaux...). Leur petite en facilite l'entretien ou la restauration. Leur conservation permet de revaloriser la ferme et de transmettre des témoignages de la culture rurale aux générations futures.

Quelques conseils à retenir



Différents matériaux



Intégration des bâtiments dans le paysage



Patrimoine familial